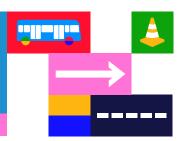
INFO TRAVAUX AMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-GEORGES



Dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy s'engagent pour un territoire qui concilie plus harmonieusement les enjeux de mobilités, d'accessibilité, de qualité des espaces publics et de végétalisation.

POURQUOI CES TRAVAUX?

Afin d'accueillir le nouveau trolleybus 100 % électrique dans les meilleures conditions à l'hiver 2024-2025, et permettre une amélioration significative des espaces publics, ainsi qu'une végétalisation accrue, d'importants travaux sont engagés sur l'ensemble du tracé de la ligne 1.

MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION

DU 13 MAI AU 28 JUIN 2024 - (DATES PRÉVISIONNELLES)

À PARTIR DU 13 MAI

Une nouvelle phase de travaux aura lieu dans l'axe Saint-Jean/Saint-Georges ; la circulation dans le secteur s'opérera selon les modalités ci-dessous :

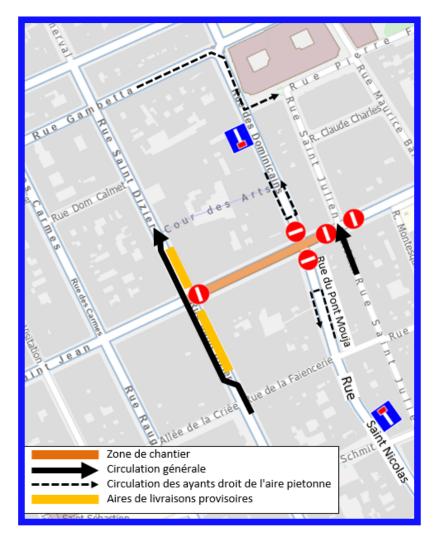
- La rue Saint-Georges sera fermée de la rue Saint-Dizier à la rue Saint-Julien.
- Le carrefour de la rue Saint-Georges au croisement de la rue des Dominicains et de la rue du Pont Mouja sera donc également interdit à la circulation impliquant la :
 - Mise en impasse de la rue des Dominicains pour les avants droits.
 - → Accès des ayants droit par la rue Gambetta ou par la rue Pierre Fourier
 - → Sortie des ayants droit par la rue Pierre Fourier uniquement.
 - Mise en impasse de la rue du Pont Mouja.
 - → Accès et sortie des ayants droit par la rue Saint-Nicolas en double sens.
- Livraisons des commerces :
 - Des aires de livraisons seront créées rue Saint-Dizier de part et d'autre de la rue Saint-Jean dans le couloir de bus.

IMPORTANT:

La circulation et l'accès aux garages riverains des rues Gambetta, Dominicains, Saint-Nicolas seront interdits le samedi 25 mai de 9h à 21h pour permettre l'installation des animations festives et commerciales sur l'aire piétonne.

Les livraisons sur ce secteur seront autorisées uniquement de 6h à 9h.





MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION DU 13 MAI AU 28 JUIN 2024 (DATES PRÉVISIONNELLES)

La Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy, conscientes de la gêne occasionnée, vous remercient de votre compréhension.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CHANTIER, VOUS POUVEZ CONTACTER LE MÉDIATEUR À L'ADRESSE :



mediation-lignel@grandnancy.eu



